



Assemblée générale

Distr. générale
20 mars 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-quatrième session

11 septembre-13 octobre 2023

Point 2 de l'ordre du jour

**Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat
et du Secrétaire général**

**Exposé écrit* présenté conjointement par Association
caritative étudiante pour la jeunesse, ABC Tamil Oli,
Action Sri Lanka, Association Bharathi Centre Culturel
Franco-Tamoul, ASSOCIATION CULTURELLE DES
TAMOULS EN FRANCE, Association des étudiants tamouls
de France, Association Thendral, Jeunesse Etudiante
Tamoule, Le Pont, Tamil Uzhagam, Tamil-Style, Tourner La
Page, organisations non gouvernementales dotées du statut
consultatif spécial**

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[23 août 2023]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



Les Tamouls du monde entier remercient le Premier ministre canadien pour la reconnaissance du génocide du peuple tamoul

Le 18 mai 2023, le premier ministre Rgt. Hon. Justin Trudeau a publié une déclaration sur le premier jour du souvenir du génocide tamoul marqué par le gouvernement canadien.

Nous sommes une association française, soutenue par plus de 13800 sociétés civiles françaises, européennes et de toutes les parties du monde, nous avons pour objectif de vous alerter et connaître votre point de vue en tant qu'élus, responsables de la société civile et de l'opinion publique. En mémoire des victimes tamoules de l'Eelam depuis 1948, et en demandant justice pour ces milliers de massacres de civils tamouls et nous œuvrons pour la libération de Tamil Eelam.

Avec l'ensemble du réseau nous remercions sincèrement le Premier ministre du Canada, le gouvernement canadien et le parlement canadien pour leur solidarité avec la diaspora tamoule et les défenseurs des droits humains en exigeant justice pour les crimes de génocide commis contre les Tamouls par le Sri Lanka.

Reconnaître le génocide tamoul et la journée du souvenir du génocide tamoul donnent aux victimes l'espoir d'une justice future. Nous croyons que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la France, l'Europe, les États-Unis d'Amérique et le reste du monde suivront le rôle de chef de file défini par le Canada.

Tamil Eelam occupée

Malgré le changement de gouvernement, la militarisation du nord et de l'est du Sri Lanka, qui a été instaurée sous la présidence de Mahinda Rajapaksa, se poursuit sans relâche et reste un obstacle majeur au retour de la population tamoul à une vie normale. Cela est en contradiction avec les promesses du gouvernement de démocratisation et d'ouverture aux préoccupations du peuple tamoul. Le nombre de militaires était estimé à quelque 243 000 membres actifs en février 2021. L'armée active du Sri Lanka serait donc plus grande que celles de la France, d'Israël, de l'Arabie Saoudite ou du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le nombre de soldats actuellement stationnés à Vanni n'est pas officiellement communiqué, mais l'organisation non gouvernementale «Adayaalam Centre for Policy Research» (ACPR), active dans le district de Mullaitivu, avance un rapport d'un soldat pour Quatre civils. Avec environ 60 000 soldats stationnés, Mullaitivu serait l'une des régions les plus militarisées du monde.

Bien que les postes de contrôle militaires aient été largement démantelés ces dernières années, les forces de sécurité continuent d'intervenir massivement dans la vie publique. La surveillance, le harcèlement et l'intimidation de la société civile, des militants Tamouls des droits humains, des collaborateurs/trices d'ONG et des journalistes Tamouls sont encore monnaie courante dans la région de Vanni.

Lorsque trois femmes tamoule de Keppapulavu, dans le district de Mullaitivu, ont intenté des poursuites contre l'armée pour l'occupation de leurs terres, elles ont été si gravement menacées que deux d'entre elles ont retiré leur plainte. En outre, les femmes des zones militarisées sont souvent victimes de violences sexuelles et d'exploitation par le personnel militaire.

La militarisation doit également être analysée en termes économiques : depuis la fin de la guerre, l'armée s'est imposée de plus en plus comme un acteur fort de l'économie locale. Les troupes sont actuellement engagées dans un certain nombre d'activités commerciales telles que l'agriculture, la restauration et le tourisme. Les activités économiques de l'armée privent la population locale de la région de Vanni de sources de revenus importantes, en particulier dans l'agriculture, et mettent les forces de sécurité en concurrence directe avec la population pour des ressources rares comme l'eau. En outre, il semblerait que l'armée vend ses produits agricoles à un prix inférieur au prix habituel du marché. La population tamoule locale ne peut pas rivaliser avec de tels prix.

L'un des problèmes les plus graves des déplacements internes persistants est que de nombreuses personnes sont tenues à l'écart de leur foyer et de leurs moyens de subsistance traditionnels sans compensation adéquate. Selon le gouvernement, les militaires occupaient 18 976 acres (76,8 km²) de terres appartenant à l'Etat et 6 439 acres (26,1 km²) de terres privées dans toute l'île en mai 2022. On ne sait pas si ces chiffres, fournis par le gouvernement, sont exacts. En octobre 2022, la taille de la terre occupée dans le seul district de Mullaitivu à 30 000 acres (121,4 km²) sur la base de l'enquête que nous avons effectuée auprès des tamouls au niveau local, remettant ainsi en question le total de 25 415 acres (102,9 km²) calculé par le gouvernement. En dépit de cette divergence, le fait est que les occupations foncières actuelles empêchent plusieurs milliers de familles de retourner chez elles et les maintiennent dans une situation vulnérable.

Dans la région de Vanni, les Tamouls déplacés se voient refuser la liberté de mouvement. Du fait des territoires encore occupés par les militaires, les personnes déplacées ont un accès limité ou inexistant à la terre et à l'eau. En conséquence, le revenu des ménages tamouls a considérablement diminué ou elles ont complètement perdu leurs moyens de subsistance traditionnels. De nombreux ménages, en particulier ceux dirigés par des femmes, ont donc du mal à satisfaire leurs besoins essentiels.

En 2022, il y a eu une forte augmentation des protestations appelant au retour des territoires occupés. Alors que les Tamoules ont été couronnées de succès et ont reçu au moins une partie de leurs terres, d'autres ont été repoussées par les représentants de l'Etat avec des promesses qui n'ont pas été tenues.

Les militaires utilisent les terres saisies auprès des tamouls à des fins commerciales. Les activités économiques de l'armée exercent une pression encore plus forte sur les communautés locales, car elles privent la population locale d'importantes parts de marché et donc aussi de possibilités d'emploi et de re-venus.

La perte de terres cultivées depuis des générations menace non seulement les perspectives d'une vie autonome sans faim, mais prive aussi les gens de leurs racines culturelles et de leurs réseaux sociaux. En raison de leur expulsion, les personnes concernées ont dû abandonner leur mode de vie et leurs coutumes traditionnelles.

Nous demandons L'Honorable Mélanie Joly, Ministre des Affaires étrangères du Canada, de refléter la décision du parlement canadien et du Premier Ministre Justin Trudeau, au sein du conseil des Droits de l'Homme à Genève en étant à l'initiative d'une nouvelle résolution sous l'agenda 4 du Conseil des Droits de l'Homme, pour nommer un rapporteur spécial pour surveiller et enquêter sur les violations des droits de l'homme et la répression en cours contre le peuple tamoul, dans le Nord et Est du Sri Lanka :

- Surveiller et enquêter sur les violations des droits de l'homme, transmettre des appels urgents et des lettres au Sri Lanka sur les violations présumées des droits de l'homme ;
- Entreprendre une visite de pays au Sri Lanka et dans la région et dialogue avec les parties prenantes concernées,
- Soumettre des rapports à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans le nord et l'est du Sri Lanka ; et
- S'engage publiquement sur les sujets de préoccupation, y compris par le biais de communiqués de presse.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude au Congrès des États-Unis d'Amérique pour ses efforts proactifs dans l'introduction de la résolution 427 le 18 mai 2023. Des membres du Congrès ont participé à l'événement commémoratif du jour du souvenir du génocide tamoul, organisé en collaboration avec des organisations tamoules américaines.

Nous demandons les parlements des membres des Nations Unis de diverses parties du monde faire de même en reconnaissant du génocide du peuple tamoul et nous continuerons à entreprendre d'autres initiatives pour garantir la poursuite de la justice.

Recommandations

- a. Prendre des mesures immédiates pour démilitariser le nord et l'est du Sri Lanka
- b. Approuver la résolution sur le génocide tamoul de 2015 adoptée par le Conseil provincial du Nord en février 2015.
- c. Renvoyez le Sri Lanka devant la CPI,
- d. Les auteurs de crimes de guerre, de crimes de génocide et de crimes contre l'humanité doivent faire l'objet d'une enquête et être traduits devant la justice internationale.
- e. Les membres du Conseil doivent adopter une nouvelle résolution dans le cadre de l'Agenda 4 pour nommer un rapporteur spécial chargé de surveiller et d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et la répression en cours contre le peuple tamoul.
- f. Aux membres de la 4ème commission de l'Assemblée générale : Pour reconnaître que les territoires tamouls ne sont pas gouvernés par les tamouls
- g. mener un référendum sous surveillance internationale dans le Nord et Est du Sri Lanka.
- h. Nous appelons la Commission européenne à cesser de se rendre complice du génocide contre le peuple tamoul et à suspendre toute aide et avantages tels que le système de préférences généralisées plus (SPG+) accordé au Sri Lanka.
- i. Les rapports successifs du HCDH ne mentionnent pas que ce sont les « tamouls » victimes du génocide au Sri Lanka, nous vous demandons donc d'enquêter sur cette omission et de mentionner le mot approprié de « Tamils » partout où cela est nécessaire.

Association for Relatives of the Enforced Disappearance Vavuniya district, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Mannar district, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Trincomalee district, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Kilinochchi district, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Mullaithivu district, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Jaffna, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Batticaloa district, Association for Relatives of the Enforced Disappearance Amaparai district, Alliance internationale contre le génocide, Alliance Internationale Contre Le Genocide Des Tamouls, Alliance Internationale de Défense des Droits Humains, Alliance Internationale Des Journalistes, Association Internationale Contre les Disparitions forcées, Global Tamil Mouvement, International Centre For Right To Self Determination, une/des ONG sans statut consultatif partage(nt) également les opinions exprimées dans cet exposé.